

25 août 2020

Rentrée des collèves 2020-2021

Des masques lavables en tissu seront distribués aux 33 000 collégiens

La rentrée scolaire 2020-2021 se déroule sous la menace d'une deuxième vague de contamination du Covid-19. Pour contrer l'épidémie, le Conseil départemental a donc décidé de distribuer des masques lavables en tissu pour les 33 000 élèves des collèves (publics et privés) ainsi qu'aux personnels techniques.

Mardi 1^{er} septembre, 33 000 élèves feront leur rentrée dans les collèves du Département de l'Eure. Une rentrée très particulière, puisque tous les élèves devront être masqués pour endiguer l'épidémie de covid-19.

Pour se donner toutes les chances de stopper la propagation du virus et permettre aux élèves de vivre une année scolaire sereine, Pascal Lehongre, Président du Département, a pris une décision majeure : *"Nous allons livrer aux établissements publics et privés plus de 165 000 masques, pour que tous les élèves soient équipés à la rentrée. Chaque élève recevra 5 masques de catégorie 2 en tissu et lavables au moins 20 fois, ce qui devrait permettre de tenir jusqu'à la mi-novembre. C'est un coup de pouce aux familles, une mesure d'égalité entre tous les élèves mais aussi le meilleur moyen d'éviter un retour au confinement, qui serait un désastre aussi bien pour la scolarité des collégiens que pour l'économie du pays"*.

Afin de garantir une rentrée dans les meilleures conditions possibles, le Département a aussi renouvelé sa dotation de produits de protection dans les collèves :

- 1 500 bidons de 5 litres de gel hydroalcoolique
- 300 bidons de 1 litre de gel hydroalcoolique
- 638 flacons de 100 millilitres de gel hydroalcoolique
- 638 lots de 10 masques catégorie 1 lavables 100 fois pour les ATTEE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)

Pour rappel, les ATTEE sont les cuisiniers, gardiens ou encore responsables de maintenance de collèves. Les enseignants ne rentrent pas dans cette catégorie puisqu'ils relèvent de l'Education Nationale.

Un nouveau collège ouvert en novembre

L'autre fait marquant de cette rentrée sera la mise en service du collège César-Lemaître, à Vernon, prévue pour le 2 novembre après les vacances de la Toussaint. Les élèves auraient dû y rentrer début septembre, mais la crise sanitaire a retardé les travaux de quelques semaines.

Ce nouvel établissement, d'une capacité de 600 élèves, s'étend sur 5 250 m² sur 3 niveaux avec, en extérieur, un espace dépose-minute pour les voitures et un autre pour les bus scolaires. Dans un souci de respect de l'environnement, ce collège comprendra plusieurs

installations écologiques :

- 180 panneaux photovoltaïques
- Un système de récupération des eaux de pluie, à destination des sanitaires
- Le système Héliopack ®, qui permet de produire de l'eau chaude solaire.

16 nouveaux collèges et 210 M€ investis

Le plan pluriannuel d'investissements Collèges du Département, voté en 2016, était doté de 173 millions d'euros ; au final, pas moins de 210 millions d'euros lui sont consacrés, pour reconstruire et rénover 16 collèges publics !

Jamais l'enveloppe financière n'aura été aussi conséquente pour les collèges, preuve de l'investissement du Département pour offrir des conditions d'apprentissage optimales pour les élèves et construire des établissements modernes et respectueux de l'environnement.

Parmi les chantiers conséquents de cette fin d'année, citons le début des chantiers de reconstruction des collèges du Hameau à Bernay (15.4 millions d'euros) et de Hyacinthe-Langlois à Pont-de-l'Arche (18.2 millions d'euros), dont les premières pierres seront posées à la fin de cette semaine. Un autre chantier conséquent va démarrer en octobre : la reconstruction du collège du Hamelet, à Louviers.

D'autres travaux vont aussi se poursuivre ou démarrer dans les mois à venir, comme ceux du collège Jean-Rostand d'**Évreux**, des collèges de **Brogie**, **La Saussaye**, **Bourneville**, **Routot**, **Rugles** et du campus scolaire de **Mesnil-en-Ouche**.

2,4M€ de travaux durant l'été

Au cours de l'été, 25 collèges ont bénéficié de travaux de maintenance, pour un montant de près de 2,45 millions d'euros.

Il convient de souligner 3 chantiers importants :

- Collège Pierre-Brossolette (Brionne) : démolition du préau et démarrage des travaux du nouveau préau, chantier faisant partie d'un ensemble de travaux de 700 000€.
- Collège Alphonse-Allais (Val-de-Reuil) : modification de l'atelier SEGPA en deux salles de classes et une salle d'animation. Coût : 270 000€ TTC
- Collège Guy de Maupassant (Fleury-sur-Andelle) : modification du bâtiment SEGPA. Coût : 300 000€ TTC

Les "bonus" de la rentrée

- **Une calculatrice scientifique offerte pour tous les 6^e**

Comme l'année dernière, une calculatrice scientifique va être offerte à l'ensemble des élèves eurois qui entrent en classe de 6^{ème}. Ce sont donc près de 8 800 calculatrices scientifiques Casio FX-92, modèle préconisé par les inspecteurs d'académie, qui seront distribuées dans les prochains jours dans les collèges, pour un investissement total de 136 000 €.

Cette distribution sera accompagnée de l'offre du livre "Aiguille creuse", de Maurice Leblanc.

- **Une nouvelle aide aux transports**

Pour permettre aux élèves de pouvoir assister à un maximum de sorties et excursions scolaires, qu'elles soient pédagogiques, culturelles, sportives ou encore patrimoniales, le Département propose aux établissements qui le souhaitent une toute nouvelle aide aux transports. Après signature d'une convention, le collège recevra une subvention annuelle allant de 1 300 à 3 000€, en fonction du type d'établissement (REP, rural social, etc.)

Si elle ne se met en application qu'à partir de la semaine prochaine, cette aide a été adoptée en commission permanente, le 2 mars dernier.

- **Un "Espace Numérique de Travail" à la pointe**

Elèves, parents et enseignants peuvent toujours compter sur la plateforme ENT pour communiquer, consulter le travail à faire et visualiser leurs dernières notes. Pendant le confinement, cet outil numérique a pris une autre dimension et est devenu le canal d'enseignement exclusif entre les collégiens et leurs enseignants. Résultat : + 240% de connexions !

Le numérique dans les collèges

- **Tous les collèges raccordés au THD**

100% des collèges sont connectés depuis l'an passé.

- **Vidéo-protection**

41 des 55 collèges publics eurois sont placés sous vidéo-protection.

- **Rentrée 2020 : 1,8 million d'euros pour le plan numérique.**

C'est 3 fois plus qu'en 2015 ! Cette somme sert à l'achat de matériel informatiques pour accompagner des collèges dont le volet numérique du projet d'établissement présente un ensemble d'actions innovantes et ambitieuses.

Stage pour les 3^e : le nouveau coup de pouce de l'Eure

Pas facile parfois de trouver un stage d'une semaine en milieu professionnel pour les élèves de troisième, notamment pour ceux dont les parents ont peu de "réseau". Suite au succès de la première édition l'an passé, le Conseil départemental remet le couvert : fin 2020, il organisera le 2^e forum des stages départementaux, pendant lequel sera proposée une centaine d'offres de stages au sein de toutes ses directions pour les élèves de 3^{ème}.

2200 élèves boursiers en 2014 ... 7 800 en 2019.

Les effets de la simplification et de la promotion des bourses scolaires départementales ont eu un impact non négligeable sur le nombre de bourses attribuées par le Département. Entre la rentrée scolaire 2014-2015 et celle de cette année, elles ont bondi de + 170 %, passant de 2 200 aides en 2014 à 7 839 en 2019.

Cette bourse, automatiquement attribuée dès qu'un collégien perçoit une bourse nationale, est directement versée à l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé, afin de déduire notamment les frais de restauration.

Les conditions d'éligibilité et le montant de la bourse dépendent d'un barème actualisé chaque année.

Les demandes de bourse sont à faire en général au moment de la rentrée et jusqu'à la mi-octobre. Les dossiers peuvent être remplis en ligne ou sur papier sur : <https://moncollege.eure.fr/bourses-restauration/>

Contact presse

Département de l'Eure

Carole Pontier

02.32.31.50.03 / 07.60.00.12.05 / carole.pontier@eure.fr